

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✔ Maîtriser la réglementation permettant de mettre en place un cadre juridique sécurisé en matière de gestion du temps de travail
- ✔ Mesurer les intérêts et les limites de la modulation du temps de travail et en connaître le cadre juridique
- ✔ Acquérir les bases juridiques / RH pour négocier un accord d'entreprise dans son association

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 - Les grands principes applicables à la gestion du temps de travail

Notions juridiques fondamentales et durée du travail, La question des inter vacations

Partie 2 - Modulation ou annualisation du temps de travail dans l'aide a domicile

Comparaison de la modulation CCN BAD et d'un accord d'entreprise d'annualisation du temps de travail, événements pouvant affecter la modulation ou l'annualisation du temps de travail

Partie 3 - La mise en place dans votre structure

Mise en place d'une annualisation par accord d'entreprise, mise en place de la modulation par application de la CCN BAD

FDB.17 - LA GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL DANS L'AIDE À DOMICILE

Publics et prérequis

Dirigeants, Responsables de ressources humaines et cadres intermédiaires dans les associations d'aide à domicile

Aucun prérequis

Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

Modalités

Intra sur-mesure ou interentreprises

Présentiel : 7 heures

Distanciel : 7 heures

Blended Learning : 7 heures

Tarifs

Inter

625€ HT /jour/personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

Demander un devis